



Communiqué de presse
Plumergat – Vendredi 2 décembre 2022

VALORISATION DES DECHETS

Auray Quiberon Terre Atlantique distribue 3 nouveaux bacs de tri pour valoriser TOUS les emballages et les biodéchets

La (r)évolution des déchets se poursuit sur Auray Quiberon Terre Atlantique. Après les enquêtes en porte à porte qui se poursuivent désormais sur la 2^e zone de déploiement, les ambassadeurs du tri livrent depuis le 1^{er} décembre les nouveaux bacs aux habitants et professionnels d'Auray, Brec'h, Ploemel, Plumergat, Pluneret et Sainte-Anne d'Auray, avec en ligne de mire le top départ des nouvelles consignes de tri au 1^{er} janvier 2023. En parallèle, la Communauté de Communes travaille en collaboration avec les 24 Communes de son territoire à l'installation de nouveaux points d'apport volontaires, afin de répondre aux différents profils d'habitats et d'usages. Objectifs : trier plus, mieux valoriser et moins gaspiller !

ONE, TWO TRI : 3 BACS DE TRI ET C'EST PARTI !

Débuté en septembre dernier par une enquête en porte à porte sur les habitudes de chacun en termes de tri des déchets, la deuxième étape du déploiement des nouveaux services de tri et de collectes se poursuit désormais par la livraison des nouveaux équipements adaptés à chaque foyer et entreprise :

- Un bac à couvercle vert pour les biodéchets,
- Un bac à couvercle jaune pour les emballages ménagers,
- Un bac à couvercle gris pour les ordures ménagères résiduelles,
- Un bio-seau et de sacs kraft biodégradables,
- Un mémo tri.

Cette distribution de nouveaux bacs va non seulement permettre de moderniser un parc vieillissant mais aussi d'harmoniser l'équipement de tous les foyers, tout en s'adaptant à la configuration des logements. En effet, les enquêtes en porte à porte ont permis de dimensionner les besoins selon l'espace disponible, le nombre de personnes dans le foyer et les habitudes de tri (compostage, poules...).

Ces nouveaux bacs sont équipés d'une puce qui doit permettre d'effectuer **un suivi et une gestion optimisés des tournées de collecte pour un service plus efficient** et un suivi de l'évolution des tonnages collectés et valorisés. Ce suivi permettra d'**ajuster la sensibilisation sur les gestes de tri** pour toujours le même objectif : trier mieux pour valoriser plus.

Pourquoi 3 bacs ?

Le bac au couvercle jaune vient remplacer le sac jaune. Ce dernier étant à usage unique, il lui est préféré un bac d'une durée de vie d'environ 20 ans. Le sac jaune présente également des difficultés de manipulation et de logistique pour les opérateurs-ripeurs (posé au sol, parfois lourd), il peut être fragile et se déchirer provoquant une pollution localement avec des déchets dispersés. Enfin, l'extension au 1^{er} janvier des consignes de tri à tous les emballages cartons, métal et plastique (films plastiques, yaourts...) doit augmenter le volume d'emballages collecté, aussi le bac est plus adapté à ces futures quantités.

Le bac à couvercle vert permet de collecter séparément les biodéchets, ces déchets biodégradables constitués de 60 à 90% d'eau, pour ainsi les valoriser en compost.

[Contact presse](#)

Régis GASNIER - 02 22 76 03 94 / 06 30 88 08 06 – regis.gasnier@auray-quiberon.fr

Le bac à couvercle gris est désormais plus petit puisque ces nouveaux gestes de tri permettent de réduire de manière significative le volume des déchets résiduels.

Quelles sont les dates et modalités de livraison des bacs ?

Sur la zone 1, la livraison des bacs a débuté le 1^{er} décembre à Auray et se poursuit selon ce calendrier :

- Auray : du 2 au 31 décembre
- Brec'h : du 3 au 19 janvier
- Plumergat : du 20 au 31 janvier
- Pluneret : du 1^{er} au 16 février
- Sainte-Anne d'Auray : du 17 au 22 février
- Ploemel : du 23 février au 3 mars

De la même manière la distribution des bacs se fera en Zone 2 de mars à juillet 2023 et en Zone 3 de septembre à novembre 2023.

En cas d'absence, les ambassadeurs du tri déposent un avis de passage avec le numéro vert permettant de planifier une nouvelle date de livraison. Il est important de prévoir une remise des bacs en mains propres par les ambassadeurs, ce nouvel échange leur permet d'expliquer les nouveaux gestes de tri, de préciser le jour de collecte des biodéchets et de remettre le mémo du tri.

Que deviennent les anciens bacs ?

Une fois livrés de leurs nouveaux bacs de tri, les foyers devront présenter une dernière fois leur ancien bac d'ordures ménagères à la collecte pour qu'il puisse être vidé de son éventuel contenu, avant de mettre en service leur nouveau bac au couvercle gris dès janvier 2023.

Chaque foyer recevra un SMS ou un mail informant de la date à laquelle les ambassadeurs du tri viendront le récupérer. Il sera alors à présenter à la date indiquée, au lieu habituel des collectes, pour être enlevé directement sur le trottoir.

La récupération systématique de l'ancien bac permet de s'assurer de son recyclage et de sa valorisation via une filière adaptée spécialement mobilisée pour l'occasion, qui permettra de leur donner une seconde vie.

LA COLLECTE DES BIODECHETS : UNE PREMIERE EN JANVIER 2023 !

Sans attendre l'échéance réglementaire fixée en 2024 par la loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, Auray Quiberon Terre Atlantique a fait le choix de mettre en place la collecte séparée des biodéchets en porte à porte dès 2023, et rejoint ainsi la soixantaine d'intercommunalités en France proposant ce service.

Ces déchets bio dégradables sont constitués de 60 à 90% d'eau. Épluchures de légumes, restes de repas, aliments périmés sans leur emballage, sachets de thé, dosettes de café en papier, marc de café, essuie-tout, coquilles d'œufs... Tous ces déchets pourront ainsi être détournés des ordures ménagères pour être valorisés en compost. On estime que ces biodéchets détournés représentent jusqu'à 30 kg par an et par habitant, soit environ 3000 tonnes par an.

Quand et comment seront collectés les biodéchets ?

En 2023, une collecte spécifique vient compléter la collecte des emballages et des ordures ménagères. Sur la Zone 1, cette collecte débutera dès le 2 janvier selon les jours définis sur chaque commune :

- Auray le vendredi
- Brec'h le lundi
- Plumergat le lundi
- Pluneret le samedi
- Sainte-Anne d'Auray le jeudi
- Ploemel le jeudi

[Contact presse](#)

Ainsi, après réception du bac biodéchets et du bio-seau, leur propriétaire pourra commencer dès le 2 janvier à trier ses biodéchets et déposer son bac à couvercle vert à la collecte selon le jour défini sur sa commune.

ADAPTER LES ÉQUIPEMENTS AUX BESOINS ET USAGES

Les 3 bacs de tri à domicile ne sont pas adaptés à tous les profils d'habitat ou d'usages. En effet, certains logements ne disposent pas de l'espace suffisant pour pouvoir accueillir ces 3 contenants, d'autres usagers, comme les résidences secondaires ou les locations saisonnières ne peuvent pas toujours présenter le bac au jour de collecte et le ranger le lendemain.

Pour ces raisons, la Communauté de Communes travaille depuis plusieurs mois avec l'ensemble des Communes de son territoire pour étudier le déploiement de points d'apports volontaires supplémentaires en conteneurs enterrés. Ceux-ci, plus esthétiques et mieux intégrés à l'espace urbain seront destinés exclusivement à ces publics identifiés.

Ainsi, 1 nouveau point d'apport volontaire a été créé route de Kerné sur la commune de Quiberon. De plus, 4 cuves semi-enterrées réceptionnant les ordures ménagères, emballages légers, verre et papier ont été installées en octobre 2022, en lieu et place des 2 colonnes aériennes vétustes.

[Contact presse](#)